



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE**
Séance du 15 Mars 2024
Délibération n°DEL-2024-13

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 11/03/2024

Date d'affichage : 11/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 Mars 2024 à 18h15 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame Amandine MARILLER, Madame ORNIA Katrine

Absents excusés : Monsieur Didier AZNAR, Monsieur JUSSEAU Jérôme, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur ALLAIN Franck, Madame Monique MORGAT-BEULIN, Monsieur LEVANTERI Vincent

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur COMBA Jean-Bernard est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :
Subvention Croix Rouge Française

La séance continuant, Madame ALLEMAND Marie-Diane, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à la Croix Rouge Française, Unité Locale de Bagnols Sur Cèze, pour la réalisation d'une formation IPSJP aux classes de CP-CE1 et CE1-CE2 et CE2-CM1 et CM1-CM2 du groupe scolaire Léona Tribes :

-Croix Rouge française, Unité Locale de Bagnols-sur-Cèze, de 492 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**DÉCIDE** d'attribuer la subvention exceptionnelle susmentionnée ;

-**PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget communal

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Maire,
Gérald MISSOUR

Délai de recours auprès du tribunal administratif de Nîmes : 2 mois

